

## **CONTENU DES TERMES DE REFERENCE D'UNE EVALUATION DE PROGRAMME OU PROJET**

Les TDR sont importants pour : i) les parties prenantes, ii) les évaluateurs ou équipe d'enquête, iii) les dirigeants/administrateurs et gestionnaires des activités de Suivi - évaluation.

Un contenu de TDR bien élaboré permet de répondre aux **questions** suivantes :

- Pourquoi évaluer, pourquoi maintenant, pour qui ?
- Qu'est-ce qui doit être évalué ?
- Comment ?
- Par qui ?
- Avec quels moyens ?
- Dans quelle forme (le rapport) ?

Le **contenu d'un TDR d'évaluation** proposé par l'UNICEF :

1- Titre précis de l'évaluation

2- Contexte et justification

3- But de l'évaluation : pourquoi l'évaluation, à quoi vont servir les résultats de l'évaluation, timing de l'utilisation des résultats,

4- Objectifs, champ et domaines :

- objectifs spécifiques
- questions majeures,
- Critères spécifiques d'évaluation : pertinence, efficacité, efficacité, impact, durabilité,
- préciser critères spécifiques d'approche de droits et d'approche de résultats,
- préciser les principales politiques et les normes de performances à appliquer comme référence – standard international

5- Résultats attendus : produit/format du rapport et résultats spécifiques (données)

6- Méthodologie/processus d'évaluation : feuille de route, approches et méthode de collecte des données, etc.

7- Existence de source d'information,

8- Participation des parties prenantes

9- Responsabilités

10- Composition de l'équipe d'évaluation

11- Organisation/procédures et logistiques : y compris calendrier

12- Budget : ressources requises